

Jacques Hamel

## La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Jacques Hamel, « La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie », *Socio-anthropologie* [En ligne], 1 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 14 janvier 2015. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/73>

Éditeur : Association ERASH

<http://socio-anthropologie.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://socio-anthropologie.revues.org/73>

Document généré automatiquement le 14 janvier 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Jacques Hamel

## La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie

- 1 Une nouvelle approche, la socio-anthropologie, est apparue récemment. Si elle est née et a d'abord été appliquée à l'étude du travail, elle tend actuellement à englober l'ensemble des faits sociaux qu'elle s'efforce de mettre en relief dans leur complexité.
- 2 Autant de nom que par définition, elle jette un pont entre la sociologie et l'anthropologie. En effet, la première vise à saisir la « complexité » des faits sociaux en soulignant les médiations qui font qu'à une échelle *globale* ces faits prennent la forme d'une totalité. La seconde a pour objet d'expliquer les faits sociaux à une échelle *locale* qui autorise ainsi une étude directe et fine dont le résultat est de constater en acte l'interdépendance de ce qui constitue ces faits.

### Bref survol des liens entre la sociologie et l'anthropologie

- 3 Les rapports entre ces deux disciplines existaient déjà avant l'apparition de la socio-anthropologie. A vrai dire, ils remontent à la naissance de l'une et de l'autre qui se joue sur fond d'une compétition ouverte en vue d'être *la* discipline propre à expliquer les faits sociaux dans leur totalité. A l'origine, étude par excellence des races humaines, l'anthropologie prétend assumer l'explication globale des faits sociaux, des faits imputés à l'espèce humaine, en mettant l'accent sur leurs caractères physiologiques, intellectuels et moraux manifestés dans des langues, des us, coutumes et traditions historiques qui peuvent être envisagés comme des cultures.
- 4 En cherchant à l'expliquer par la culture, entendue au sens des races humaines remontant à une origine biologique, l'anthropologie, pour rendre compte de l'évolution des langues et des traditions, bref des cultures, fait l'impasse sur la vie sociale, sur ce à quoi contraint la vie en société, objet même de la sociologie. Emile Durkheim le souligne : « Il a pu sembler parfois que l'anthropologie tendait à rendre inutile la sociologie. En essayant d'expliquer les phénomènes historiques par la seule vertu des races, elle paraissait traiter les faits sociaux comme des épiphénomènes sans vie propre et sans action spécifique. De telles tendances étaient bien faites pour éveiller la défiance des sociologues ».
- 5 La concurrence se joue donc au nom de la discipline appelée à surplomber le « fait humain » de manière à rendre compte de la totalité qu'exprime sa forme : par la culture pour l'anthropologie et par la vie en société pour la sociologie. La différence entre elles affleure en fonction de ce qui devient leur *objet* respectif. L'anthropologie, par son développement<sup>1</sup>, en vient à différencier la culture de la nature à laquelle elle la rattachait en l'associant aux races humaines et à toute autre particularité physiologique. La culture s'entend alors comme « ce tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme dans l'état social ». Société désigne, en sociologie, l'état des hommes qui vivent en groupe et entre lesquels se nouent des liens suffisamment durables pour « qu'ils soient plus et autre chose que ce que sont les hommes eux-mêmes », suivant la conception qu'a Durkheim des contraintes issues de la vie en société. C'est donc en fonction de l'objet considéré comme point de départ que l'explication couvre un angle plus large et permet à la sociologie ou à l'anthropologie de prétendre expliquer les faits sociaux comme une totalité. La rivalité entre la sociologie et l'anthropologie s'établit encore sous ce jour jusque dans les années 50, comme en témoigne, aux Etats-Unis, le débat entre l'anthropologue Alfred Kroeber et son répondant sociologue Talcott Parsons.
- 6 Cette rivalité prend ensuite la tangente qui pose que l'anthropologie est essentiellement une « science concrète » et la sociologie, une « science abstraite ». L'anthropologie s'élabore effectivement autour d'une description méticuleuse des coutumes et traditions de chacune des cultures sans véritablement en déterminer le dénominateur commun qui, pour la sociologie, ne peut être spécifié qu'au moyen de la dite théorie. C'est qu'il est possible d'en *abstraire* des points communs, au sens que le dictionnaire réserve à ce mot : « isoler par la pensée ce qui

devient un objet propre à expliquer ». La théorie peut seule remplir cet office, en effet, et la sociologie s'applique à la développer.

- 7 En souscrivant à cette caractérisation de « science concrète », l'anthropologie s'oblige à développer des méthodes d'observation et de collecte des cultures qui n'ont pas manqué de souligner ses prérogatives en la matière. A l'opposé, la théorie s'enrichit de prolongements sous l'égide de la sociologie qui contribuent à renforcer sa réputation de « science abstraite ».
- 8 Objet même de l'anthropologie, la culture se réfère au passé qui, par ricochet, la rapproche de l'histoire. Face à cette dernière, l'anthropologie se constitue en recueillant en quelque sorte ses vestiges. Quand une culture, une civilisation, ne laisse ni écrits, ni monuments comme amorce à son étude, elle devient à ce point exotique que l'histoire la concède aux anthropologues, dès lors libres d'en traiter sur place et d'observer par eux-mêmes des coutumes et traditions locales. L'anthropologie a donc pour terrain les sociétés qui ne possèdent pas l'écriture, ou à peine, et chez lesquelles la tradition est orale, de même que les communautés rurales dotées de ces mêmes caractéristiques. La sociologie se réserve les sociétés proches et suffisamment avancées dans le temps présent pour échapper au crible de l'histoire.
- 9 L'enjeu de la concurrence entre la sociologie et l'anthropologie se déplace donc de l'objet visé au terrain qui en constitue l'observatoire parfait. À l'anthropologie incombe l'étude des sociétés sans écriture où se révèlent des cultures exotiques tandis que reviennent de droit à la sociologie les sociétés avancées dans l'urbanisation et l'industrialisation, ces moteurs d'une « culture moderne ». Avec l'école de Chicago, le développement de la sociologie américaine en constitue l'exemple patent.
- 10 En effet, la ville et l'entreprise sont les biais<sup>2</sup> par excellence pour saisir à l'œuvre la transformation des cultures introduites par les immigrants qui constituent le prolétariat urbain américain, plus largement les contraintes sociales qu'illustre le développement brut du capitalisme aux États-Unis. Les études sociologiques de l'école de Chicago se font néanmoins par l'entremise des méthodes anthropologiques. La célèbre étude d'Elton Mayo de la Western Electric, par exemple, a été conduite en compagnie de Lloyd Warner, formé à Berkeley par Robert Lowie et Alfred R. Radcliffe-Brown, à son retour d'un séjour chez les Murngin d'Australie.
- 11 Que l'étude de la ville et de l'entreprise sous-entende l'application de méthodes anthropologiques n'est pas étranger au fait qu'en leur sein déferlent des vagues d'immigrants de cultures diverses, comme les Polonais de Chicago, auxquels on se doit d'ajouter les populations autochtones expulsées de leurs territoires. En pareilles circonstances, l'anthropologie apporte son précieux concours.
- 12 « Jusqu'ici, l'anthropologie, la science de l'homme, s'est consacrée principalement à l'étude des peuples primitifs. Mais l'homme civilisé est un objet de recherche tout aussi intéressant, sans compter qu'il est plus facile à observer et à étudier. La vie et la culture urbaines sont plus variées, subtiles, complexes, mais les ressorts fondamentaux sont les mêmes dans les deux cas. Les mêmes méthodes d'observation patiente que des anthropologues comme Boas et Lowie ont mis en œuvre pour étudier la vie et les manières d'être des Indiens d'Amérique du Nord peuvent s'appliquer de façon encore plus fructueuse à l'étude des coutumes, des croyances, des pratiques sociales et des conceptions générales de la vie qui règnent dans le quartier de Little Italy ou dans le bas quartier du North Side à Chicago. » (Grafmeyer et Joseph, 1984 : 81).
- 13 L'école de Chicago constitue d'ailleurs un véritable laboratoire des méthodes anthropologiques et le crédit dont elles bénéficient lui assure la suprématie sur la sociologie américaine jusqu'en 1935. A cette date, elle est en butte à la vive concurrence des sociologues de Columbia University de New York qui prennent prétexte des méthodes utilisées pour contester sa domination. Le « conflit des méthodes », qui s'exacerbe alors, verra bientôt la victoire des méthodes quantitatives et, en conséquence, le déclin des méthodes qualitatives, des méthodes anthropologiques en sociologie pour être précis, ainsi que la fin de l'hégémonie de l'école de Chicago. Outre le fait que son objet pousse la sociologie vers les méthodes quantitatives aptes à en donner une vision élargie, le recours à celles-ci prend prétexte de la faible portée des méthodes qualitatives qui ainsi font retour à l'anthropologie pour ses études locales.

## La méthode de l'observation participante

- 14 Par le fait qu'elle a pour terrain de prédilection les sociétés sans écriture, l'anthropologie se voit contrainte de développer ces méthodes susceptibles d'accéder à son objet, la culture, par voie directe ou orale. L'observation participante dont elle se réclame à juste titre depuis Bronislaw Malinowski en est l'exemple patent. En mots imagés, l'observation participante peut être définie comme « l'immersion prolongée dans les rapports sociaux locaux, la descente dans le puits à partir de laquelle des informations recueillies par un observateur au sein d'un petit groupe social se construisent les théories de l'anthropologie » (Godelier, 1985 :148). L'observation participante ne laisse pas de soulever un doute à propos de l'objectivité dont fait preuve l'observateur dans la collecte des observations d'abord, puis ensuite dans leur analyse. Elle soulève par ailleurs des problèmes à propos de la représentativité du *petit groupe social* dont l'étude, locale par définition, alimente néanmoins une théorie qui se dit globale. Le tir de barrage de la critique de l'école de Chicago a essentiellement porté sur ces questions.
- 15 Le développement de l'observation participante en anthropologie va pourtant amener celle-ci à établir des modalités et des critères destinés à lever les oppositions. La valeur méthodologique des localités choisies pour des fins d'étude est ainsi plus clairement affirmée. En vue de saisir une culture donnée, n'importe quelle localité ne peut prétendre être candidate au titre d'observatoire idéal. Elle doit être pourvue de qualités méthodologiques qui l'assimilent à une *matriochka*, sorte de poupée gigogne russe dont les différents personnages, tous identiques, s'emboîtent les uns dans les autres mais révèlent chacun à son échelle la figure globale. Vue sous cet angle, la localité comporte des qualités méthodologiques qu'Edmund Leach expose en ces termes :
- 16 « On suppose [ici] qu'un système social existe à l'intérieur d'une aire géographique plus ou moins arbitrairement définie ; que la population comprise dans ce système social a une même culture ; que le système social est uniforme. Ainsi l'anthropologue peut choisir une localité "de la taille qui lui convient" et étudier en détail ce qui s'y passe ; de cette étude, il espère tirer des conclusions sur les principes d'organisation régissant cette localité particulière. À partir de ces conclusions, il formule des généralisations sur la culture de cette société considérée comme un "tout"... » (Leach, 1972 : 87)
- 17 Si la localité adopte sur le plan méthodologique la structure d'une poupée russe, c'est que l'anthropologie joue d'entrée de jeu sur une perspective comparée à partir de laquelle s'autorise le passage du local au global en fonction d'une « théorie » de l'évolution à laquelle le choix de la localité se réfère. L'histoire de l'anthropologie témoigne certes de la mort des théories évolutionnistes, mais l'idée d'une théorie de l'histoire des cultures, voire des sociétés, conçue comme une évolution demeure néanmoins vivante. Il ne s'agit pas de prétendre que cette histoire est déjà préfigurée dans un « œuf originel » comme le laisse croire toute théorie évolutionniste, mais plutôt affirmer qu'elle « fait apparaître des formes de culture et de société qui ne pouvaient pas apparaître à n'importe quel moment, qui supposaient pour exister que soient à chaque fois réunies, combinées, certaines conditions » (Godelier, 1995 : 15). En ce sens, le passage du local au global se fonde sur une perspective comparée dont la localité, de par son choix, donne une idée précise de sa teneur et de ses accents. Car, au fur et à mesure de l'étude des coutumes et des traditions, de la culture en un mot, à l'échelle de cette localité, leurs ressorts se font jour et, de ce fait, l'observateur se voit transposé sur un autre plan que celui de la localité : sur le *plan abstrait* d'une comparaison ou d'une classification qui peut être formellement définie comme une *théorie en acte*.
- 18 En lui permettant de saisir sur le vif certaines coutumes et traditions, l'observation participante ne manque pas de susciter dans l'esprit de l'observateur une distance par rapport à sa propre culture, de prendre la mesure de sa relativité. Cette forme d'observation rend donc possible une démarche d'objectivation qui donne tout son sens à l'« objectivation participante » dont parle Pierre Bourdieu (1978)<sup>3</sup>. En observant directement une autre culture, l'observateur est contraint de se doter de « critères » et de modalités pour éviter que ses qualités empiriques ne soient investies par sa propre culture. Il est tenu d'établir lui-même sa distance par rapport à l'autre culture en formulant explicitement des critères et modalités qui révèlent une objectivation participante dont la rigueur n'interdit pas l'audace ou l'imagination qu'exprime la subjectivité

de l'observateur sur le plan méthodologique. « Sachons que l'objectivité la plus stricte passe nécessairement par la subjectivité la plus intrépide » (Zonabend, 1985 : 35).

19 Il reste que les observations, les conclusions auxquelles mène l'observation participante, se constituent d'informations de première main. En effet, l'observation et la collecte des coutumes et traditions, de la culture au sens large, s'élaborent selon des méthodes qui préservent leur qualité empirique, c'est-à-dire la forme dont elles sont pourvues sur le terrain. En d'autres mots, les informations se présentent sous la forme du sens commun.

20 Si l'observateur ne saurait incorporer sa propre culture dans son observation participante, à l'inverse cette dernière ne saurait être déroutée par la forme que prend la culture sur le terrain et dont le sens commun offre la voie d'accès obligée. En doutant ouvertement de sa capacité à cette fin, la sociologie oppose à l'observation participante des méthodes quantitatives qui, par nature, créent non seulement une distance, mais une rupture d'avec le sens commun, une rupture épistémologique par laquelle elle peut affirmer l'objectivité de ses critères et modalités propres. Illustre représentant des études quantitatives poursuivies à l'université Columbia, Paul Lazarsfeld évoque cette rupture épistémologique lorsqu'il avoue « passer des heures à jouer avec des modèles mathématiques », que « les données [de terrain] ne l'intéressent guère » et que, du reste, « l'intérêt c'est de les manipuler par des instruments statistiques » (Lazarsfeld, cité par Champagne, 1982 : 8).

21 La distinction, la différence même entre l'anthropologie et la sociologie s'accusent ainsi sur les plans des méthodes, des objets et des terrains respectifs. Cependant, les développements contemporains de ces disciplines ont fort compliqué les choses. Les ratés des méthodes quantitatives en sociologie ont par exemple entraîné un regain d'intérêt pour les méthodes qualitatives, notamment l'observation participante. L'anthropologie n'a pas manqué d'affirmer son autorité et sa compétence en la matière. Elle s'est ainsi introduite avec succès sur le terrain par excellence de la sociologie qu'est l'entreprise, où le travail figure comme l'intermédiaire idéal pour saisir les sociétés avancées dans le capitalisme. En effet, le travail en est la pierre angulaire au sens où il représente l'action économique qui se déploie à l'échelle globale de ces sociétés à mesure que s'affirme la culture du travail, voire de l'économie.

22 Sans en retracer exactement le fil chronologique, la percée sur ce terrain se manifeste dans l'anthropologie française par l'appel que lance Maurice Godelier lors du colloque sur la « situation actuelle et l'avenir de l'anthropologie » :

23 « Il est temps que certains d'entre nous entreprennent une anthropologie de l'entreprise capitaliste, des formes de contrôle social qui y règnent, des représentations de leur travail que se font les différentes parties sociales de l'entreprise. On nous objectera que ce n'est pas là une tâche pour les anthropologues, mais l'anthropologie est avant tout une méthode, l'observation participante, et n'est bornée à aucun domaine précis... Aller dans l'entreprise observer directement ce qui s'y passe et non pas l'appréhender de l'extérieur par questionnaires et enquêtes statistiques comme en sociologie, voilà ce que peut faire l'anthropologie et cela suffit à justifier le projet sur le plan scientifique. » (Godelier, 1977 : 61-62)<sup>4</sup>.

24 Cet appel a été bien entendu en anthropologie et c'est par ailleurs dans cette foulée que naît, à l'initiative de Pierre Bouvier, la socio-anthropologie du travail (Bouvier, 1984). On lui doit d'envisager le travail autrement que comme l'action instrumentale de l'économie à laquelle le réduit la sociologie des entreprises, ou comme l'enjeu du conflit entre les parties sociales de l'entreprise que sont le syndicat et le patronat sur lequel l'accent est mis par la sociologie du travail. Si, à n'en pas douter, le travail est l'action instrumentale de l'économie capitaliste et l'objet des conflits entre patrons et syndicats, il possède d'autres qualités sociologiques qui sont passées sous silence. En effet, il s'élabore par d'autres médiations sociales comme le politique, l'ethnie, la religion, la famille, la culture, etc., que l'anthropologie, au moyen de l'observation participante, met parfaitement en relief au sein même des entreprises.

## L'exemple d'une étude socio-anthropologique

25 La sociologie des entreprises francophones au Québec ne laisse pas de soulever des problèmes. D'abord inspirée par la théorie de la modernisation, elle se préoccupe d'expliquer par la présence d'une culture rurale et de valeurs familiales anachroniques le « retard »

qu'elles accusent dans leur développement par rapport aux entreprises anglophones. En 1956, un sociologue américain, Norman W. Taylor, partisan de cette théorie, bien que fortement influencé par l'anthropologie de son temps, affirme au terme d'une vaste étude des comportements et valeurs des entrepreneurs francophones qu'ils « accordent trop d'importance à la famille » de sorte que « les considérations personnelles prennent souvent le pas sur les exigences de l'objectivité, à un point tel qu'ils en viennent à adopter des comportements non rationnels sur le plan économique contrairement au chef d'entreprise anglophone » (Taylor, 1971 : 74). Il reconnaît pourtant par la même occasion que « dans le contexte où ils se situent, et compte tenu des objectifs qu'ils se proposent, il s'agit là bien souvent d'un comportement "rationnel" » (*id.* : 70). En contrepartie, les entrepreneurs anglophones, capables des mêmes égards à l'endroit de leur propre famille, lui attribuent une valeur qui ne compromet en rien les exigences de l'objectivité économique. « Le neveu du patron, souligne Taylor, est d'habitude plus favorisé qu'un autre employé... les sentiments affectent de quelque façon les rapports économiques. L'objectivité, néanmoins, est une règle presque impérative pour l'homme d'affaires [anglophone] » (*id.* : 74).

26 Par la suite, sous l'influence de la théorie des mouvements sociaux d'Alain Touraine (1976, 1978) et des théories du sous-développement, on explique le développement connu dans les années 1960 par ces entreprises en le rattachant à la montée des forces syndicales et à l'intervention économique de l'État québécois aiguillonnées par cette culture rurale et ces valeurs familiales. Ces explications accusent leurs limites.

27 Faire retour au terrain s'imposait et l'expérience d'une étude socio-anthropologique a été tentée. Elle recourt à l'enquête de terrain, à l'observation participante d'entreprises « suffisamment choisies »<sup>5</sup>, étudiées avec une profondeur empirique et historique. Que faut-il entendre par observation participante d'une entreprise qui puisse se réclamer de l'« immersion prolongée dans les rapports sociaux » par laquelle elle se définit en anthropologie ? Il faut vraisemblablement envisager une enquête qui se déroule sur une longue durée : dans ce cas-ci plus de dix ans. C'est le laps de temps nécessaire pour établir des rapports de confiance qui deviennent, au fil d'une ouverture réciproque entre observateurs et observés, souvent avec l'aide d'informateurs clés, des liens de coopération sans que ceux-ci adoptent les points de vue en présence : celui, sociologique, des observateurs, et celui des observés qui se manifeste autant en des formes officielles ou institutionnelles que sous la forme que répercute le sens commun, c'est-à-dire le sens qu'attache à ce point de vue l'expérience immédiatement vécue dans cette entreprise pendant une période donnée de son histoire.

28 En fonction d'un respect réciproque des points de vue en présence, une coopération s'établit au fil des permissions de libre accès aux archives et papiers officiels de l'entreprise et des syndicats, de la libre circulation dans son enceinte, en prenant droit d'interroger les participants directs ou indirects au travail qui s'y déroule sans toutefois l'interrompre inutilement. Tout bien pesé, on se borne à manifester une présence discrète, sans velléité aucune de révéler la vérité ou de faire la justice. Cette coopération est suffisamment développée pour permettre la collecte de témoignages en privé, sur simple « appel du pied » et ouvrir ainsi la porte à des informations encore embryonnaires ou même occultes. En d'autres occasions, elle révèle les positions auxquelles se rattachent les observés dans l'entreprise et que les observateurs, à titre de sociologues, peuvent qualifier de places dans le procès de travail ou de classes sociales.

29 Comme du reste toute étude socio-anthropologique, c'est dans un tel cadre que s'est déroulée cette étude sur les entreprises québécoises francophones. Elle a porté sur deux entreprises, la Volcano et la Forano, métallurgies de moyenne importance, représentatives de l'envergure des établissements francophones et de la position que l'histoire du Québec leur a dévolue dans l'économie de cette société.

30 Les conclusions de cette étude avancent comme un défi à la sociologie de l'économie francophone au Québec l'hypothèse développée en anthropologie par Maurice Godelier, suivant laquelle les « rapports de parenté peuvent, dans certaines conditions fonctionner comme rapports sociaux de production<sup>6</sup> ». En effet, l'étude révèle que l'histoire de ces entreprises francophones est marquée par les incidences répétées des rapports de parenté dans le recrutement de la main-d'œuvre, le déroulement des opérations, la transmission des savoirs

techniques, l'innovation technique, la définition des salaires, etc., au point que ces rapports sociaux déterminent la gestion et l'organisation du travail.

31 L'engagement de parents proches ou éloignés est, par exemple, coutume courante, au point qu'on préfère embaucher une main-d'œuvre abondante plutôt que d'innover sur le plan technique. La hiérarchie est souvent subordonnée aux alliances et à l'ordonnance des générations, au sens où les opérations qui requièrent un haut niveau de compétence sont habituellement du ressort des aînés (père, oncle). La compétence liée au savoir technique est d'ailleurs le fait de la transmission d'astuces et d'habiletés de père en fils ou, plus généralement, de proches en proches. Le salaire est fixé en proportion du nombre de dépendants comprenant la conjointe et les enfants<sup>7</sup>. La circulation des produits fabriqués, en l'occurrence à cette époque des instruments aratoires et des sections de convoyage et de chauffage, s'opère à l'échelle locale où, par conséquent, les rapports de parenté ont une incidence marquée.

32 On est donc fondé à penser que les rapports de parenté sont constitutifs des rapports sociaux de production. Selon notre étude, la famille, vue sous l'angle élargi des rapports de parenté, n'est donc pas uniquement une *valeur* qui insuffle un caractère familial à la gestion des entreprises francophones. La famille, alias les rapports de parenté, forme l'assise de cette économie, s'avère la forme des rapports sociaux de production, suivant l'hypothèse avancée par Maurice Godelier.

33 En énonçant que les rapports de parenté constituent la forme de l'économie lorsqu'ils « fonctionnent comme rapports sociaux de production », il ne faut certes pas en déduire que cette hypothèse restreint leurs contraintes matérielles et intellectuelles aux règles de la descendance et de l'alliance. Les rapports de production comportent des contraintes matérielles et intellectuelles, sinon techniques, dont les remèdes – quoique de même nature – prennent néanmoins la forme de rapports de parenté virtuellement propres à fonctionner comme rapports sociaux de production.

34 La transformation ou la modernisation de ces entreprises demeure donc possible dans le cadre de ces rapports de parenté<sup>8</sup>, mais elle trouve immédiatement sa mesure, pour ne pas dire ses limites, dans le fait que les rapports de parenté s'opposent aux « exigences de l'objectivité » d'une économie anglophone dont la présence au Québec manifeste, à n'en pas douter, une domination. La modernisation de ces entreprises est liée dans ce contexte à leur intégration au sein de cette économie dominante. De fait, vers 1935, elles s'y introduisent sous la forme de sous-traitance auprès de grandes entreprises anglophones pour la fabrication de pièces de convoyage et de chauffage. La sous-traitance assumée par la Volcano et la Forano reflète parfaitement cette économie dominée. Elle ne donne pas moins lieu à une optimisation de la main-d'œuvre, à l'introduction de machines et d'outillage perfectionnés qui requièrent de nouvelles compétences techniques, à une amélioration dans le déroulement des opérations, à une capitalisation accrue, etc., dont les contraintes suscitent une transformation des rapports de production constitués des rapports de parenté. La main-d'œuvre recrutée doit donc être immédiatement qualifiée et cette qualification découle d'une formation acquise dans une école technique. Le recrutement de parents est encore possible à condition qu'ils jouissent des qualifications requises et prouvent leur compétence technique. Cette dernière détermine d'office une place dans le déroulement des opérations et cette place ne peut être dévolue en fonction des rapports de parenté. Le salaire et le pouvoir qui y sont associés ne sont donc plus les corollaires d'un rang particulier dans la descendance et les alliances de parenté.

35 L'éclatement de ces rapports de parenté dans les années cinquante donne ainsi lieu à des rapports de production *personnels* au sens de « relations *sociales* d'un caractère personnel où le sentiment envers les siens [les Québécois francophones] joue un rôle important » (Falardeau, 1965 : 44). Ce « sentiment envers les siens » ne s'établit plus sur la base de rapports de descendance et d'alliance, mais prend la forme d'un nationalisme typique d'une « économie ethnique » visant à contrer la domination de l'économie anglophone au Québec. Ce nationalisme économique est aiguillonné par l'intervention de l'État québécois qui se propose désormais d'aider les entreprises francophones à devenir concurrentielles vis-à-vis de l'économie dominante anglophone. La Société générale de financement (SGF) est créée

dans ce contexte le 6 juillet 1962 et sa charte a expressément pour objectif la modernisation des entreprises francophones<sup>9</sup>.

36 La SGF va ainsi nationaliser des entreprises familiales francophones aux prises avec des difficultés économiques susceptibles de compromettre leur modernisation, voire leur survie. La Forano et la Volcano sont de ce nombre.

37 Le réembauchage d'une partie des employés s'effectue sans recourir au droit d'ancienneté et, en l'absence d'un syndicat, au salaire minimum. Si la compétence technique est exigée d'office, elle ne confère pas néanmoins à son titulaire une spécialité à laquelle il est tenu ou confiné. Cette compétence technique perd sa valeur économique aussitôt qu'apparaît la flexibilité du travail. La gestion et l'organisation du travail sont désormais envisagées en fonction d'une rentabilité économique nécessaire à la survie de ces entreprises. Cette rentabilité détermine ainsi des rapports de production où les incidences de la famille, des rapports de parenté ou des rapports personnels ne sont valables que si elles permettent d'y atteindre.

## **La mise à jour des qualités anthropologiques et sociologiques de l'économie : L'intérêt et les potentialités de la socio-anthropologie**

38 L'entreprise, l'économie même se métamorphosent chez les francophones en une sorte de frénésie consacrée par la vogue de la « culture d'entreprise ». Les francophones sont désormais orientés vers l'économie strictement définie en fonction des « exigences de l'objectivité ». Seules ces exigences dictent la gestion et l'organisation de leurs entreprises, comme la Volcano et la Forano. L'économie des francophones connaît de fait un développement remarquable que révèle l'observation sur place.

39 Leur développement n'en connaît pas moins des ratés. La résurgence de la tradition familiale de ces entreprises vient alors colmater les brèches. La gestion et l'organisation du travail en appellent au « sens de la famille » : les patrons se présentent même comme des pères sans que les employés sous leurs ordres ne s'insèrent d'aucune façon dans l'arbre de leur descendance et de leurs alliances. Les équipes de travail en usine font bloc par l'évocation des lignées jadis dépositaires des métiers. Le rappel des compétences, que peuvent encore attester leurs représentants, génère une cohésion et une harmonie favorables à la productivité.

40 En l'envisageant dans l'ensemble de ses dimensions, l'étude socio-anthropologique de l'économie québécoise francophone représentée par la Volcano et la Forano sert de fil conducteur entre la culture d'entreprise en vigueur aujourd'hui et les rapports de parenté qui constituaient naguère la forme de la gestion et de l'organisation du travail en leur sein. Elle fournit la clé susceptible d'expliquer cette économie dont la genèse témoigne d'un renversement. En effet, si jadis la famille, c'est-à-dire les rapports de parenté, déterminait la forme de l'économie francophone au détriment de présumées exigences objectives, ces dernières déterminent aujourd'hui la famille sous forme d'une culture d'entreprise dotée au premier chef d'une fonction économique.

41 Sur un plan théorique, la socio-anthropologie souligne que l'économie n'est pas uniquement réductible à des exigences objectives. Que si ces dernières existent, elles ne sont pas seulement de nature économique : elles témoignent également des médiations politiques, culturelles, ethniques, religieuses, etc. Si l'économie ne se révèle que sous la forme d'exigences objectives, cela manifeste une *apparence* propre à la culture des sociétés avancées. Faute d'en prendre acte, la sociologie a tendance à expliquer l'économie en la ramenant à des exigences présentées comme objectives, c'est-à-dire irréductibles aux médiations mises en lumière par la socio-anthropologie. L'anthropologie fait ainsi la preuve de sa force pour expliquer ce qui semblait autrefois le terrain de prédilection de la sociologie, à savoir l'entreprise dont le développement est avancé dans le capitalisme. Dans cette même voie, elle se targue d'être la seule à mettre en lumière la vie quotidienne, la ville, etc., en rappelant pertinemment qu'elles sont nanties de qualités économiques, politiques, culturelles, religieuses dont la médiation les placent sur le plan du « fait social total ». Sur cette lancée, Marc Augé a pu récemment s'autoriser à évoquer



une « anthropologie des mondes contemporains » (Augé, 1995) qui, selon toute apparence, souligne l'avance de l'anthropologie sur la sociologie.

42 La sociologie ne veut cependant pas être en reste. Puisque la socio-anthropologie attire des sociologues dans son orbite, la sociologie veut qu'on lui attribue aussi le crédit d'éclairer la totalité ou la complexité de ce qu'elle prend pour objet. Elle rappelle, par exemple, que le travail a été réduit par son office à une action économique ou à un conflit entre les parties sociales de l'entreprise pour tenter de représenter l'ensemble de ses qualités par ce biais dont la teneur n'est, de fait, que théorique et méthodologique. L'action économique et le conflit social auxquels il est ramené ont pour but de représenter les sociétés marquées dans leur totalité par le travail, l'économie et dont l'entreprise constitue l'observatoire idéal.

43 A supposer qu'on le reconnaisse, on ne peut prendre prétexte de cette réduction toute méthodologique pour conclure qu'en sociologie le travail se borne à être un objet uniquement doté de qualités économiques ou politiques. Au contraire, cet objet, par définition, a pour fonction d'exprimer la forme de ce fait social dans sa totalité. Il en va de même pour l'objet de l'anthropologie qu'est la culture. La culture représente aux yeux des anthropologues le biais par lequel le fait humain peut être rejoint dans sa totalité. En tant qu'objet, la culture se conforme à cette visée théorique et méthodologique.

44 La définition de leurs objets respectifs rappelle la différence qui existe entre la sociologie et l'anthropologie. L'introduction de l'anthropologie dans l'entreprise capitaliste et l'éclatement de cet objet propre à représenter en sociologie les sociétés avancées dans le capitalisme (voir Touraine, 1992) inclinent à penser que cette différence tend à s'estomper et correspondrait à la socio-anthropologie. Elle marquerait la fin d'une rivalité devenue inutile en proposant l'association de l'anthropologie et de la sociologie sous les couleurs de l'interdisciplinarité en vogue de nos jours (Bouvier, 1995).

45 Le recours aux méthodes anthropologiques, telle l'observation participante, constitue sans contredit une avancée en sociologie dans la tentative d'« accéder aux faits sociaux dans leur complexité [vue comme la totalité de leur forme] ». Cette visée n'est par ailleurs qu'un rappel puisque la sociologie, en sa définition la plus classique, a pour but d'expliquer les faits sociaux comme un « fait social total ». En conséquence, expliquer les faits sociaux dans leur complexité a déjà valeur canonique.

46 En reprenant à nouveaux frais la définition du terme « société », la théorie de la structuration d'Anthony Giddens soutient que l'objet de la sociologie concerne les « effets non voulus et les conséquences non intentionnelles de l'action sociale ». Cet objet rend bien compte, en la nuanciant, de l'idée de Durkheim qu'une société est plus et autre chose que la somme de ses parties. En effet, si chez cet auteur le terme société évoque immédiatement l'idée de contraintes qui débordent la somme de ses parties, qui sont assimilables à des contraintes structurelles, « la théorie de la structuration repose sur l'idée que le structurel est toujours à la fois habilitant et contraignant, de par la nature même des rapports qui lient nécessairement le structurel et l'action ainsi que l'action et le pouvoir » (Giddens, 1987 : 226). Dans cette perspective, une société consiste en un ensemble de ressources et de règles récursivement engagées dans l'action par laquelle se reconnaissent ses contraintes structurelles et l'action et le pouvoir de ses propres acteurs.

47 Sur le plan théorique, les contraintes structurelles sont donc conçues comme des propriétés des sociétés, « ancrées dans des actions reproduites et enchâssées dans le temps et dans l'espace, et "portées" par elles » (*id.* : 226).

48 Pour saisir la dimension exprimant l'action et le pouvoir des acteurs sur les ressources et règles qui constituent au premier chef les contraintes structurelles, le sens commun s'avère le biais obligé pour la sociologie. Selon Giddens, la société possède des propriétés structurelles que la « sociologie peut décrire avec des concepts qui font référence à la conscience des acteurs » (*id.* : 227). Car, en effet, « en tant qu'acteurs sociaux, tous les êtres humains possèdent et utilisent un "haut niveau de connaissance" dans la production et la reproduction de leurs [actions] quotidiennes, et la plus grande part de ce savoir est pratique plutôt que théorique<sup>10</sup> » (*id.* : 71). Le sens commun ne peut donc pas être envisagé comme du bon sens, comme des lieux communs que la sociologie a tendance à qualifier de fausse connaissance ou

de connaissance fausse. Il constitue bien plutôt une connaissance routinière, c'est-à-dire une connaissance immédiatement enchâssée dans l'action pratique des acteurs. En conséquence, cette connaissance est bien le biais obligé par lequel la sociologie peut accéder aux règles et ressources qui constituent l'action sociale, et peut mettre au jour les « effets non voulus et les conséquences non intentionnelles » par lesquelles apparaissent les contraintes structurelles qui, depuis Durkheim, donnent tout son sens au terme de société.

49 En tant que connaissance pratique immédiatement liée à leur action, le sens commun apporte aux acteurs sociaux une sécurité ontologique, c'est-à-dire la forme des rapports sociaux qui exprime « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98). Les conséquences de la modernité se traduisent par une carence de cette sécurité ontologique que répercute d'emblée l'apparence par laquelle la société prend la forme des exigences objectives de l'économie. La sociologie est alors poussée à favoriser les « relations personnelles d'amitié et d'intimité sexuelle » pour déterminer le biais qui permet d'observer idéalement les contraintes structurelles de la société au sens où Giddens entend les ressources et les règles engagées de façon récursive par les acteurs sociaux. En effet, selon Giddens, de nos jours « ce sont d'abord les relations personnelles d'amitié et d'intimité sexuelle qui peuvent jouer le rôle que jouaient les liens de sang dans les sociétés traditionnelles et devenir le deuxième lieu fondamental d'investissement de la confiance... où se joue la sécurité ontologique des personnes » (Giddens, 1993 : 459 et 462). En les expliquant, la sociologie pourra ainsi alimenter la connaissance pratique des acteurs et les rendre aptes à dominer les « effets non voulus et les conséquences non intentionnelles » de leur action lorsqu'elle s'exprime sous la forme des contraintes structurelles qu'elle met au jour. La « démocratisation de la vie » sera alors véritablement possible.

50 Les développements récents de l'anthropologie laissent aussi présager une redéfinition de son objet. Le fil conducteur des travaux et recherches de l'anthropologue Maurice Godelier en fournit un exemple éloquent. Après ses recherches sur l'économie et l'idéologie (Godelier, 1969 ; 1973 ; 1978), qui aboutissent à une théorie de la transition des sociétés (Godelier, 1990), où il se réclame d'une conception positive de l'idéologie ou du sens commun, Godelier en est venu récemment à traiter des rapports de parenté qui, pour lui, sont la clef de voûte de toute société. Qu'est-ce qu'une société ? s'interroge-t-il. « Une société est pour certaines espèces un milieu nécessaire pour qu'un individu appartenant à cette espèce atteigne son plein développement. Milieu, c'est-à-dire un ensemble de rapports, une organisation, une logique » (Godelier, 1989 : 1141). Si la société est une forme de vie connue par d'autres espèces animales, en revanche seule l'espèce humaine a démontré qu'elle est capable d'agir sur les rapports sociaux qui « étaient les siens à l'origine, de les transformer et d'en produire de nouveau. Les rapports de parenté en furent peut-être les premiers » (*id.* : 1141-1142).

51 En bref, par rapports de parenté, l'auteur entend les rapports « qui naissent de l'application de règles et de principes fixant avec qui et comment un individu peut se marier et à qui appartiennent les enfants nés de cette union » (*id.* : 1142). Ces rapports forment système et engendrent donc un réseau buissonnant de liens entre les individus qui y trouvent leur identité sociale. Simultanément, les rapports de parenté donnent forme à des groupes sociaux, des lignages, des clans, etc., composés des individus vivants et morts associés à cette même identité sociale. Ils constituent donc une forme sociale par laquelle se font jour l'identité sociale des individus et les groupes auxquels ils se rattachent. Les rapports de parenté permettent que s'intercalent entre les individus composant l'espèce humaine des groupes dont la forme émane des contraintes de la vie sociale, des groupes sociaux « d'un type inédit dans la nature et qui reposent sur un réseau de rapports abstraits qui constituent une forme désormais spécifiquement humaine de division de la société » (*id.* : 1149).

52 L'existence des rapports de parenté chez l'espèce humaine suppose donc qu'elle est en mesure « non seulement d'appréhender (ou de construire) des rapports, mais surtout d'appréhender (ou de construire) des rapports entre rapports » (*id.* : 1142) dans ce qui ressemble à la connaissance pratique évoquée par Giddens, d'une connaissance routinière affectant la sécurité ontologique des individus. Par son entremise, « ces rapports sont compris et reconnus et deviennent le

principe de comportements sociaux spécifiques, le support d'obligations et de droits » (*id.* : 1149). Les rapports de parenté sont en conséquence le biais par excellence pour observer les rapports qui relient les individus les uns aux autres sous une forme sociale, ainsi que les contraintes qui en découlent.

53 Les biais privilégiés par ces auteurs pour définir leur discipline révèlent les affinités. En effet, ils se remémorent des objets qui sont à l'origine de l'anthropologie et de la sociologie. Les « effets non voulus et les conséquences non intentionnelles » constituant l'objet que livrent les « relations personnelles d'amitié et d'intimité sexuelle » ne sont pas sans rappeler les contraintes structurelles évoquées depuis Durkheim, sauf qu'elles ne s'imposent pas dans un rapport d'extériorité aux individus, aux acteurs, à qui est reconnue l'habileté à interagir sur elles pour peu qu'ils jouissent d'une sécurité ontologique.

54 Les rapports de parenté sont aux yeux de Maurice Godelier le biais par excellence par lequel l'anthropologie met au jour son objet qui conserve ainsi les caractéristiques biologiques de ses débuts. L'origine biologique de ces rapports les rend susceptibles d'éclairer le fait social en une totalité qui classe ce dernier comme un fait de l'espèce humaine dans sa continuité et sa différence d'avec les autres espèces animales, sinon les autres espèces vivantes. A cet égard, les rapports de parenté donnent des accents de totalité à l'explication avancée par l'anthropologie, qu'elle peut jeter comme un défi à la sociologie dans le feu d'une compétition encore ouverte.

55 Que peut être la socio-anthropologie dans de telles conditions ? Elle exprime une visée interdisciplinaire dont peuvent se réclamer la sociologie et l'anthropologie pourvu que l'interdisciplinarité (Hamel, 1995a ; 1995b) à la-quelle elle se prête soit déterminée avec toute la circonspection qu'exige leur différence.

---

### **Bibliographie**

Augé M. 1995. Pour une anthropologie des mondes contemporains. Paris, Fayard.

Bourdieu P. 1978. « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », Actes de la recherche en sciences sociales 23, 67-69.

Bouvier P. 1995. Socio-anthropologie du contemporain. Paris, Galilée.

Bouvier P. 1988. Le travail au quotidien, démarche socio-anthropologique. Paris, Presses universitaires de France.

Bouvier P. 1984. « Perspective pour une socio-anthropologie du travail », Société 2, 8-10

Champagne P. 1982. « Statistique, monographie et groupes sociaux », dans Études dédiées à Madeleine Grawitz. Genève, Dalloz.

Falardeau J.-C. 1965. « L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-française », Recherches sociographiques VI, 33-45.

Fournier M. 1994. Marcel Mauss. Paris, Fayard.

Giddens A. 1993. « Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie », dans Structuration du social et modernité avancée. Québec, Presses de l'université Laval.

Giddens A. 1992. Les conséquences de la modernité. Paris, L'Harmattan.

Giddens A. 1987. La constitution de la société. Paris, Presses universitaires de France.

Godelier M. 1995. « Anthropologie sociale et histoire locale », Paris, EHESS. Texte inédit.

Godelier M. 1990. « La théorie de la transition chez Marx », Sociologie et sociétés XXII, 53-81.

Godelier M. 1989. « Sexualité, parenté, pouvoir », La Recherche 213, 1140-1155.

Godelier M. 1987. « Mode de production », Paris, EHESS. Texte inédit.

Godelier M. 1985. « Entretien avec Maurice Godelier », dans Entretiens avec Le Monde. Paris, La Découverte – Le Monde.

Godelier M. 1980. « Aide Mémoire for a Survey of Work and Its Representations », Current Anthropology 21, 831-835.

Godelier M. 1978. « La part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », L'Homme XVIII, 155-188.

Godelier M. 1977. « Anthropologie économique », dans L'anthropologie en France. Situation actuelle et avenir. Paris, Éditions du CNRS.

- Godelier M. 1973. *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*. Paris, Maspero.
- Godelier M. 1969. *Rationalité et irrationalité en économie*. Paris, Maspero.
- Grafmeyer Y., et Joseph I. 1984. *L'École de Chicago*. Paris, Aubier.
- Granger G.-G. 1993. *La science et les sciences*. Paris, Presses universitaires de France.
- Hamel J. 1995a. « L'interdisciplinarité. Fiction de la recherche scientifique et réalité de sa gestion contemporaine », *L'Homme et la société* 116, 59-71.
- Hamel J. 1995b. « Réflexions sur l'interdisciplinarité à partir de Foucault, Serres et Granger », *Revue européenne des sciences sociales* XXXIII, 571-585.
- Hamel J. 1993. « La transition en acte d'une société dominée », *Information sur les sciences sociales* 32, 147-170.
- Leach E. 1972. *Les systèmes politiques des hautes terres de Birmanie*. Paris, Maspero.
- Taylor N. 1971. « L'industriel canadien-français et son milieu », dans *Le « retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*. Montréal, Boréal.
- Touraine A. 1992. *Critique de la modernité*. Paris, Fayard.
- Hamel J. 1978. « Théorie et pratique d'une sociologie de l'action ». *Sociologie et sociétés*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel J. 1976. *Les sociétés dépendantes*. Paris, Duculot.
- Zonabend F. 1985. « Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Études rurales* 98-99, 33-38.

---

## Notes

- 1 Au gré de deux courants sur lesquels je ne veux pas m'étendre ici : l'anthropologie culturelle américaine qui s'inscrit dans la tradition des sciences de la culture élaborées dans l'Allemagne du XIX<sup>e</sup> siècle (*Kulturwissenschaften*) et l'anthropologie sociale d'obédience française qui tend à se rapprocher de la sociologie par ses origines et considère que l'analyse de l'état social (ou des structures sociales) est la condition préalable et nécessaire pour mettre en perspective des cultures dans leurs composantes de nature linguistique, technique, physiologique et historique.
- 2 Par biais, j'entends le moyen ou l'intermédiaire par lequel peut être atteint l'objet d'étude visé ; non pas évidemment l'acception du mot connue en statistique selon lequel biais veut dire tout fait susceptible de rendre un fait non représentatif.
- 3 Quoique chez ce dernier l'objectivation participante prenne moins la forme d'une rupture sur le plan épistémologique que d'une distance de l'observateur par rapport à ses dispositions et positions dans les divers champs de l'espace social.
- 4 En 1980, Maurice Godelier met en chantier une vaste étude sur le « travail et ses représentations » dont le devis et l'appel sont présentés dans Godelier, 1980.
- 5 Bien qu'il pense « qu'il ne faut pas agiter perpétuellement les questions de méthodologie », Mauss résume les grandes étapes de la démarche scientifique telles qu'il les a présentées dans son texte intitulé « Sociologie » (1901) : la définition (et le refus des prénotions), l'observation (et la critique des documents historiques et ethnographiques) et enfin l'explication. Pour cette dernière étape, Mauss distingue deux procédés « également licites », l'explication schématique et l'explication génétique : le premier type d'explication centre l'analyse sur quelques phénomènes plus ou moins nombreux, mais suffisamment choisis ; le second part des formes les plus élémentaires d'un fait pour « passer progressivement aux formes de plus en plus développées » (Fournier 1994 : 338).
- 6 Godelier entend par cela les rapports sociaux qui déterminent « (a) la manière dont les membres d'une société peuvent (ou ne peuvent pas pour certains) accéder aux ressources naturelles que cette société exploite et aux moyens de production qui sont mis en œuvre pour les exploiter ; (b) l'organisation des différents procès de travail redistribuant la force de travail des membres de la société selon leur statut, leurs capacités, leur sexe, etc., bref, le long de formes diverses de division du travail ; (c) la manière dont les individus du travail individuel et collectif sont redistribués entre les individus et les groupes qui composent une société et induisent de ce fait diverses formes de circulation et d'échanges de ces produits (produits matériels ou services) » (Godelier, 1987 : 5).

7 Pour une étude détaillée, voir Hamel, 1993.

8 L'innovation technique est, par exemple, possible mais sa manifestation est relative, dans tous les cas, à la forme de ces rapports sociaux de production constitués par les rapports de parenté. La production d'engrenages extrêmement fins entraîne, à la Forano, vers 1945, l'introduction de machines-outils perfectionnées et des compétences techniques nécessaires. Ces dernières s'acquièrent à la suite de l'engagement de certains de ses ouvriers dans des entreprises américaines et canadiennes, où les installations et le niveau de compétence sont à la fine pointe de la technologie d'alors, donnant lieu à de l'« espionnage industriel » avant la lettre. En effet, recommandés par les soins de parents, ces ouvriers pouvaient ainsi, sur place, s'inspirer de ces dispositifs et compétences techniques et tenter ensuite, à leur retour, de les recréer avec des moyens de fortune. Le perfectionnement des machines-outils est rendu possible par la remise à neuf de machines d'occasion, achetées à rabais et ingénieusement modifiées par les ouvriers de métier âgés qui, autrement, auraient été débauchés.

9 Cette charte prévoit les responsabilités et les moyens d'action suivants : prêter de l'argent aux entreprises francophones qui ne peuvent obtenir de financement à long terme ; participer à la création et au développement de nouvelles entreprises ; fournir des services techniques et administratifs à des entreprises en difficulté et acquérir une participation dans des compagnies qui manquent de capital-risque .

10 Sur ce point, je ne reprends pas dans ce qui suit la distinction qu'introduit cet auteur entre sens commun et savoir commun pour démontrer que le sens commun est en réalité un savoir, un savoir pratique (voir p. 402) conçu comme une connaissance immédiatement liée à l'action et, de ce fait, une connaissance routinière. La suite du texte procède de ce raccourci.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Jacques Hamel, « La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie », *Socio-anthropologie* [En ligne], 1 | 1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 14 janvier 2015.  
URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/73>

---

### ***À propos de l'auteur***

**Jacques Hamel**  
Montréal

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés